

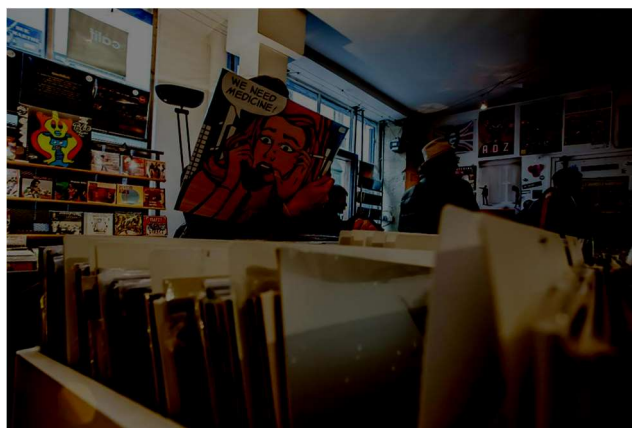
Disquaire Day 2020 : la colère des disquaires indés, grands perdants des aides au secteur de la musique

Article réservé aux abonnés 4 minutes à lire

Jean-Baptiste Roch

Publié le 19/06/20

Partager



Le disquaire Ground Zero, à Paris.

© Bruno LEVESQUE / IP3

L'aide de 1 500 euros annoncée pour soutenir les disquaires indépendants mécontente le principal syndicat professionnel du secteur, qui n'a pas été consulté. Il réclame un geste à la hauteur de la situation, critique.

« Si tout cela relève d'une méconnaissance de notre métier, alors nous allons en informer les pouvoirs publics », promet, pédagogue, Julie David. La présidente du Gredin, le Groupement des disquaires indépendants nationaux, aurait pourtant des raisons de se montrer moins conciliante. Lundi 8 juin, le Centre national de la musique a détaillé la répartition du million d'euros du fonds de secours destiné aux acteurs de la musique enregistrée et de l'édition musicale. Espérant un geste substantiel, les disquaires s'en tirent au contraire avec la portion congrue, gratifiés d'une aide « pouvant s'élever jusqu'à un montant maximum de 1 500 euros ».

Une somme dérisoire comparée à celle concernant producteurs phonographiques (labels) et distributeurs, qui peuvent espérer jusqu'à 10 000 euros pour les premiers, et 35 000 euros pour les seconds. « Pour nous, il n'y a même pas de quoi payer un mois de loyer », déplore Julie David.

[Déconfinement et réouvertures : la culture réagit au plan d'Édouard Philippe](#) À chaud

Dans une lettre adressée au ministre de la Culture, Franck Riester, et publiée sur Facebook le lendemain, le Gredin, unique syndicat professionnel de disquaires indépendants en France, fait

donc part de son effarement : « 1 500 euros pour nos disquaires, qui sont les seuls de ces trois secteurs à avoir subi une fermeture de deux mois ? [...] Nous vous demandons aujourd'hui l'explication de cette répartition et de ces arbitrages qui nous paraissent tout à fait déséquilibrés et injustes pour les disquaires au regard de la perte qu'ils ont subie et des charges qui pèsent sur eux. »

“Pour des structures déjà fragiles comme les nôtres, déjà impactées par les grèves de décembre et janvier, les mois qui viennent s’annoncent cauchemardesques.” Julie David, du Gredin

Le Gredin et sa centaine d’adhérents – sur environ trois cents disquaires indépendants en France – ne demandent pas moins pour les autres, mais davantage pour eux. Selon un sondage réalisé par le syndicat, 87 % de ses sociétaires n’ont pas de salariés. Pas de chômage partiel pour ces gérants, dont les structures, aux statuts disparates, n’ont bénéficié que des 1 500 euros par mois du fonds d’aide aux entreprises mis en place par l’État, ainsi que des suspensions de charges : « *Mais, sans revenus depuis trois mois, comment allons-nous faire pour payer nos loyers ainsi que nos charges le moment venu ? Pour des structures déjà fragiles comme les nôtres, déjà fortement impactées par les grèves de décembre et janvier, les mois qui viennent s’annoncent cauchemardesques* », explique Julie David, également cogérante du Walrus, dans le 10^e arrondissement, à Paris.

Car les marges des disquaires s’avèrent extrêmement serrées, le regain du vinyle ne constituant qu’un phénomène marginal au regard du chiffre d’affaires du streaming ou même des ventes de CD. Pour leur permettre de respirer, la plateforme d’achats Discogs, bien connue des « diggers », a annoncé suspendre ses commissions prélevées sur les ventes des disquaires. Mais la concurrence délétaire d’Amazon et consorts pèse lourdement.

Un prêt de 500 millions d’euros à Fnac-Darty

Dans ce contexte, le prêt garanti de 500 millions d’euros accordé par l’État à l’enseigne Fnac-Darty ne manque pas d’interroger. Surtout confronté aux promesses de Franck Riester, en visite le 12 mai chez un disquaire parisien : « *L’État va continuer à accompagner les disquaires dans la reprise de leur activité. Nous avons besoin d’eux.* »

En attendant des actes concrets, le secteur compte ses premières victimes, à l’image de Chez Émile Records, disquaire lyonnais dont les difficultés financières, aggravées par la crise sanitaire, ont précipité la fermeture définitive. Le Gredin a d’ores et déjà adressé au ministre de la Culture quelques recommandations pour tenter de sauver les meubles et les bacs à vinyles : prendre en charge les loyers des trois derniers mois, revaloriser l’aide financière et simplifier les démarches pour la déclencher.

Abonné [Pour la Sacem, “les auteurs de musique sont dans une situation dramatique”](#) Entretien Jean-Baptiste Roch

Depuis le 8 juin, le syndicat a pu rencontrer le CNM, qui a reconnu avoir mésestimé la situation des disquaires indépendants français, et admis qu’il ignorait l’existence de cet organe représentatif de la profession. « *Seul l’organisateur du Disquaire Day en France, le Calif, qui ne regroupe que des fournisseurs et des labels indépendants, a été associé aux discussions. Or certains ont beau avoir une boutique de disques adossée à leur structure, ils sont très loin de représenter tous les disquaires* », explique Julie David.

Une deuxième salve d’aide ?

Laquelle s’est aperçue au passage que l’aide de 1500 euros avait été conditionnée au fait que

chaque boutique vende au moins 50% de disques neufs. « *Or pour beaucoup de disquaires indé, les bacs à vinyles sont remplis en majorité d'occasions* ». Si le CNM a assuré qu'il comptait bien défendre tous les disquaires indé sans exception, il a en revanche annoncé que le dispositif mis en place ne pourrait être modifié dans l'immédiat. Pour tous les oubliés, il faudra donc patienter avant une deuxième salve d'aides, espérée d'ici quelques mois.

Pour l'heure, le Gredin insiste sur la nécessité de ne pas se contenter d'événements symboliques – quoiqu'indispensables – comme le Disquaire Day pour résoudre tous les problèmes. Dans sa lutte contre la concurrence agressive d'Amazon, le syndicat travaille depuis deux ans à l'instauration du « Click&Collect » – un système d'achat en ligne et de retrait en magasin –, mais manque cruellement du soutien financier de l'État. « *C'est le moment ou jamais !* » Pour Julie David, la sauvegarde des disquaires doit s'inscrire plus globalement dans la défense des commerces indépendants et culturels de proximité, tant loués par les élus. Pour ne pas se retrouver dans des centres-villes interchangeables, abandonnés aux « *chaînes de prêt-à-porter, d'opticiens et de glaciers* ».